

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 avril 2002
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 13 mars 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant de l'Ukraine auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, publiée le 13 mars 2002 par le Ministère ukrainien des affaires étrangères (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Valery **Kuchinsky**



**Annexe à la lettre datée du 13 mars 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration sur la situation au Moyen-Orient,
y compris la question palestinienne, publiée le 13 mars 2002
par le Ministère ukrainien des affaires étrangères**

L'adoption par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies de la résolution 1397 (2002) sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, a été accueillie avec beaucoup de satisfaction en Ukraine. Dans ce document, cet organe éminent de l'ONU exige la cessation immédiate de tous les actes de violence et demande aux parties israélienne et palestinienne de coopérer à la mise en oeuvre du plan Tenet et du rapport Mitchell en vue de reprendre la négociation d'un règlement politique.

L'Ukraine partage pleinement la vision de la région du Moyen-Orient exposée dans la résolution susmentionnée du Conseil de sécurité, à savoir une région où « deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte dans des frontières sûres et reconnues ».

Nous espérons que cette importante décision du Conseil de sécurité donnera l'élan nécessaire à la reprise du processus de paix au Moyen-Orient.

Il est particulièrement important aujourd'hui d'intensifier et de coordonner au maximum les efforts diplomatiques déployés au niveau international pour débloquer la crise et reprendre les négociations de paix. En participant activement à ces efforts, l'Ukraine est prête à contribuer encore à cet objectif.
